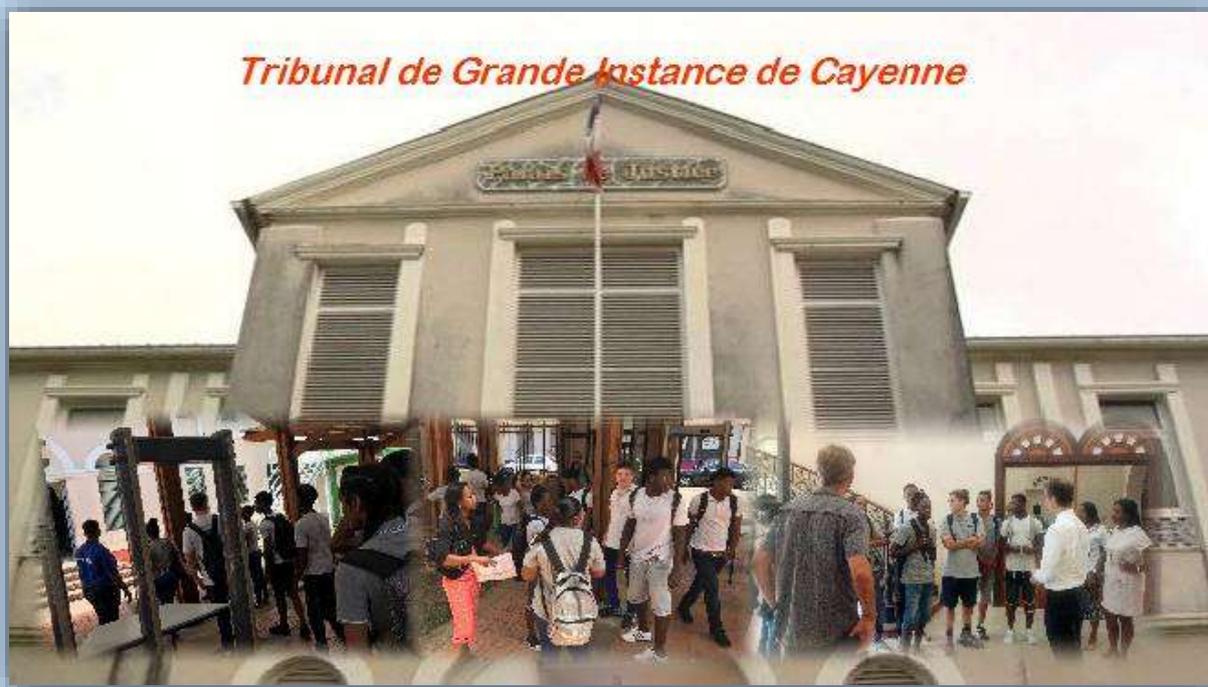


AUDIENCE EN COMPARUTION IMMEDIATE

AU TGI DE CAYENNE



Les élèves de la classe de 1^{ère} Vente sont allés en demi-groupe au tribunal de Cayenne assister à une audience en comparution immédiate le vendredi 28 septembre et le mardi 02 octobre 2018.

Ceci dans le cadre d'un projet pédagogique initié par le Professeur Documentaliste Monsieur MALINGOIX en collaboration avec Madame LIPARO enseignante d'Economie Gestion.

Les comparutions immédiates sont ce qu'on appelait autrefois les flagrants délits, et font partie de ce qu'on appelle le traitement en temps réel.

Assister une classe à l'audience d'un tribunal correctionnel répond à un objectif fondamental de sensibilisation des élèves à la justice.

Préalablement, les élèves ont étudié un document avec les rôles des différents acteurs de la justice Procureur, Greffier etc. Ceci a permis aux élèves de comprendre plus rapidement le fonctionnement des comparutions immédiates et de profiter d'avantage de l'audience.

Parallèlement ils ont pu rencontrer le Procureur de la république avant le début des audiences. Ce dernier a partagé avec les jeunes son rôle ainsi que ses missions au sein du tribunal de Cayenne.

Cet échange, rendu accessible par la bienveillance du Procureur, a été enrichissant et a permis d'assimiler de nouvelles connaissances. Les élèves ont pu poser quelques questions :

Quels est le rôle du Procureur de la République ?

Quelles sont les affaires que l'on traite en comparution immédiate ?

Lors des deux comparutions ont été traitées : des affaires de « mules », de vols avec infractions et de violences conjugales.

L'audience a confronté les élèves à la justice dans le milieu "réel. Ils sont passés de l'univers du lycée à un lieu officiel, public, ouvert à l'ensemble de la société. Ainsi, pendant plusieurs heures, ils se sont plongés dans une interactivité, "théâtre de la vie".

Dans le prolongement de ce projet, l'exposition 13/18 questions de justice sera au lycée du 07 au 25 janvier prochain avec différents intervenants du monde judiciaire : substitut du procureur, avocat, juge...

